

Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Gouaix

Supplique pour la prévention
des risques majeurs

Notre Maire,
qui êtes soucieux de notre sécurité,
que le PPR soit appliqué,
que votre PCS arrive avec notre Dicrim
que les PPMS soient faits
ici-même comme ailleurs.

donnez-nous aujourd'hui
la vigilance de ce jour.

Aidez-nous en cas d'urgence
comme nous aidons aussi
ceux qui sont sinistrés.
et ne nous laissez pas
succomber à la négation du risque,
mais préparez-nous au danger.

Car c'est à vous qu'appartiennent
information, alerte et sauvegarde
pour le temps de votre mandat.

Merci

SOMMAIRE

<u>Arrêté municipal</u>	p 4
<u>Organisation communale de gestion de crise</u>	p 5 - 16
La cellule communale de crise	p 6
Organisation de l'alerte	p 7 - 8
Les actions prévues par la commune en cas de crise	p 9
Les fiches d'actions de chaque responsable de domaine	p 10 - 16
<u>Diagnostic des risques</u>	p 17 - 27
Risque inondation	p 18 - 20
Rupture d'une canalisation de gaz	p 21
Risque feux des champs	p 21
Risque intempéries exceptionnelles	p 21
Transport de matières dangereuses par la route	p 21
Accident ferroviaire	p 21
Accident sur site de la centrale nucléaire de Nogent Sur Seine	p 22
Comprimés d'Iode	p 23 - 24
Risque débordement du ru	p 25 - 26
<u>Recensement des enjeux</u>	p 27 - 31
Enjeux humains	p 28
Enjeux d'infrastructures	p 29 - 31
<u>Recensement des moyens</u>	p 32 - 35
Les moyens humains	p 33 - 34
Les moyens matériels	p 35
<u>L'annuaire opérationnel</u>	p 36 - 44
Annuaire de gestion de crise	p 37 - 38
Annuaire des lieux publics	p 39 - 40
Annuaire des populations « à risque »	p 41
Annuaire des activités économiques	p 42 - 44
<u>Glossaire et abréviations</u>	p 45

ARRÊTÉ MUNICIPAL

ARRETE N°50/2022

Approuvant le Plan Communal de Sauvegarde

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-2, relatif aux pouvoirs de police du Maire ;
- La loi n°87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, et notamment son article 5.

Considérant :

Que la commune est exposée à de nombreux risques tels que :

- La rupture de la digue du barrage de la marne
- Débordement du ru à la suite d'un orage
- Intempéries exceptionnelles
- Feux des champs
- Rupture d'une canalisation de gaz
- Transport de matière dangereuse
- Accident ferroviaire
- Accident de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

Qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le plan Communal de Sauvegarde de la commune de GOUAIX est établie à compter du : 22 avril 2010

Article 2 : Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la Mairie.

Article 3 : Le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaire à sa bonne application.

Article 4 : Copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises :

- A Monsieur le préfet de Seine-et-Marne,
- A Madame la Sous-préfète de l'Arrondissement de Provins,
- A Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,
- A Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie

Fait à GOUAIX, le 31 mars 2022

Le Maire



ORGANISATION COMMUNALE DE GESTION DE CRISE

LA CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)

Poste de commandement communal :

Adresse et téléphone :

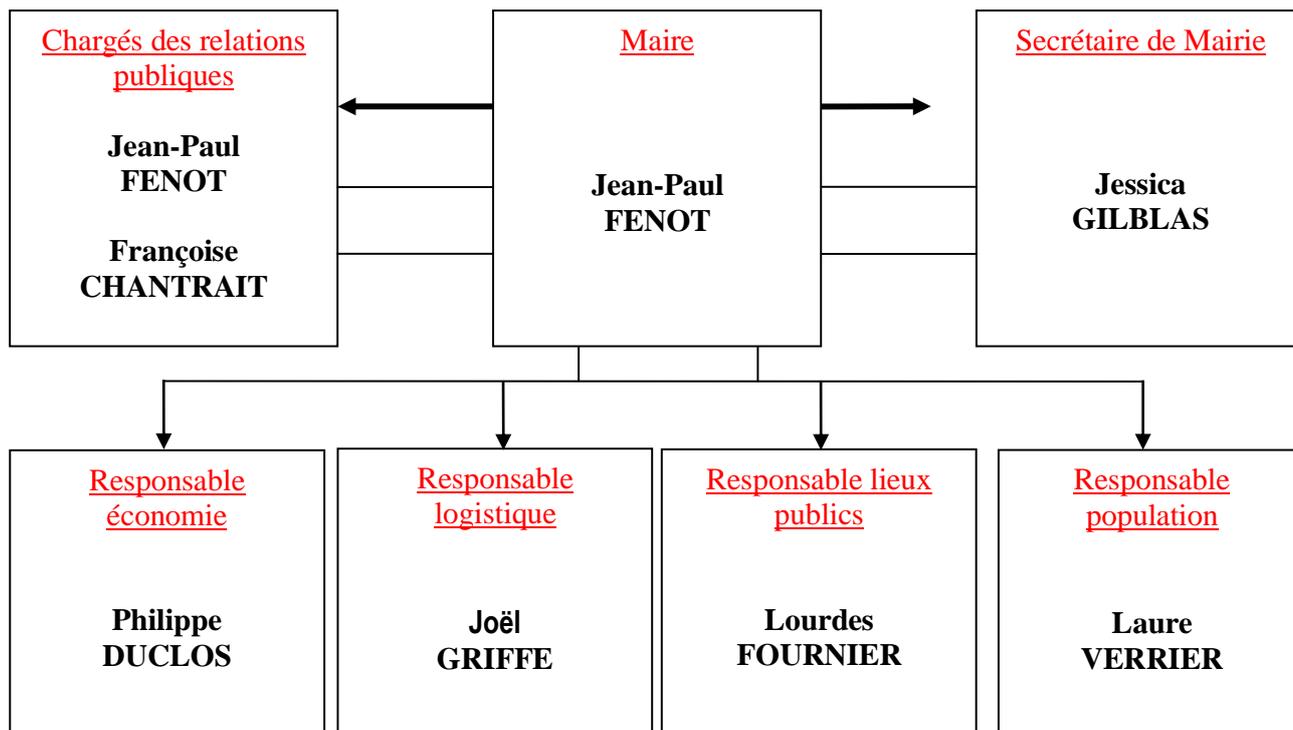
Mairie
12 avenue de la Gare
77114 GOUAIX
☎ 01.64.00.70.04

Endroit précis :

Cartographies à prévoir au poste de commandement communal pour mise en place sur support mural :

- 2 cartes au 1/25000
- 2 cartes au 1/100000
- 1 carte des établissements recevant du public (ERP)
- 1 carte des réseaux d'assainissement
- 1 carte des enjeux à échelle adaptée

Composition de la CCM :



ORGANISATION DE L'ALERTE

Personnes chargées de la réception de l'alerte lancée par la préfecture :

- MAIRIE Tél : 01.64.00.70.04
- Monsieur Jean-Paul FÉNOT Tél : 01 64.00.74.26 06 82 18 03 14
- Madame Françoise CHANTRAIT Tél : 01.64.60.83.67 06.11.36.36.17

Règlement d'alerte

Qui s'occupe de la diffusion de l'alerte et par quels moyens ?

- Mairie pour la diffusion par « Alerte Citoyens » (alerte par sms, mails ou messages vocaux)
- Messieurs Pedro TAUSTE et Jean-Maurice FOURNIER (si besoin passage dans les rues avec véhicule équipé de haut-parleurs)
- Porte à porte pour l'alerte « débordement du ru »

Circuit d'alerte avec véhicule :

La partie Sud de la commune est la plus menacée par les principaux risques crue, accident ferroviaire.
Le circuit d'alerte est le suivant :

Départ : au STOP du Chemin des Corberantes → Rue Saint-Vincent (gauche) → Route d'Hermé → Lotissement, → Route de Noyen → Rue du Château → Route d'Everly → Rue de Montramé → Rue du Château → Rue des Chemins de Fer à l'Est → Rue du Château → Rue de Flamboin → Avenue de la Gare → demi-tour rond-point → Avenue de la Gare → Route d'Everly → HLM → Rue des Sports → Lotissement de l'Oratoire → Rue des Sports → Rue du Sagittaire → Rue du Verseau → Place du Capricorne → Rue des Gémeaux → Rue du Sagittaire → Place du Capricorne → Avenue de la Gare → Gendarmerie → Chemin des Corberantes → Lotissement des Corberantes → Rue Saint-Vincent → Rue des Fossés du Midi → Avenue de la Gare → Rue de la Poste → Impasse des Lilas → Impasse des Rosiers → Rue des Sports → Route de Bray → Grande rue → Rue de l'Eglise → Rue saint-Vincent → Grande rue → Chemin des Meuniers → Chemin de la Forêt → Grande rue → Ruelle des Vignes → Rue de la Source → Rue de la Fontaine → Grande rue → Chemin des Fossés à l'Ouest → Ruelle Billon → Ruelle Saint Cyr → Grande rue → Rue de la Vigneronne → Rue de la Fontaine → Chemin de la Glaisière → Rue de la Fontaine → Rue des Fossés du midi → Chemin du Cours aux Piats → Grande rue → Avenue de la Gare → Mairie.

Pour l'alerte crue et accident ferroviaire, le circuit d'alerte sera fait uniquement sur Flamboin :

Départ : Rue du Château + gare + château

Quels messages d'alerte ?

ALERTE CENTRALE NUCLEAIRE

Un incident vient de se produire à la centrale nucléaire de Nogent sur Seine. Afin d'éviter les risques de contamination :

- Enfermez-vous dans un bâtiment, calfeutrez toutes les ouvertures, arrêtez les ventilations,
- Isolez-vous si possible dans une seule pièce après avoir retiré les vêtements contaminés et pris une douche,
- Munissez-vous d'une réserve d'eau et d'un poste de radio,
- Mettez-vous à l'écoute des radios :
 - France inter 96.8 Fm
 - France info 105.7 Fm
- Ne sortez qu'après en avoir reçu l'ordre,
- Si vous devez évacuer, couper le gaz et l'électricité. A l'extérieur, ne touchez pas aux objets, ni aux aliments, ni à l'eau. Ils peuvent être contaminés.

Attendre les consignes du Préfet pour prendre les comprimés d'iode.

ALERTE DEBORDEMENT DU RU

En raison de la localisation de la zone concernée et des intempéries au moment du sinistre, l'alerte sera faite individuellement par téléphone ou en porte à porte en surveillant localement la montée des eaux.

ALERTE RUPTURE D'UNE CANALISATION DE GAZ

Un incident vient de se produire sur une canalisation de gaz à proximité de votre domicile. Vous ne devez pas vous approcher de la zone. Le risque d'explosion est important en présence d'une flamme ou d'une étincelle (cigarette, appareils électriques, téléphones, moteurs).

ALERTE CRUE

Une crue subite de la seine va se produire le à partir de h.
Le secteur concerné est la rue du Château et la place de la Gare.

Vous devez :

- Couper les réseaux eau, gaz, électricité,
- Sortir les véhicules de la zone
- Protéger et mettre hors d'eau les objets fragiles et surélever les meubles
- Vous mettre à l'écoute des radios.

ALERTE INTEMPERIE HIVERNALE

En raison du froid de la neige du verglas vous devez :

- Eviter les sorties non indispensables
- Prévoir vêtements chauds et provisions
- En cas de coupure d'électricité, veuillez à assurer une ventilation suffisante de votre logement si vous utilisez des chauffages d'appoint
- Être prêts à venir en aide à vos voisins surtout s'ils sont âgés malades ou seuls
- Vous mettre à l'écoute des radios

ALERTE FEU DES CHAMPS

Un feu des champs se dirige vers vos habitations, vous devez en raison de la propagation de la fumée :

- Rester à votre domicile,
- Fermer portes et fenêtres
- Calfeutrer les ouvertures et les aérations
- La fin de l'alerte vous sera faite par annonce au haut-parleur.

ALERTE ACCIDENT DE VEHICULES TRANSPORTANT DES MATIERES DANGEREUSES

Un camion transportant un produit dangereux s'est renversé.

Vous devez :

- Rester à votre domicile, fermer les portes et les fenêtres, calfeutrer les ouvertures et les aérations.
- Ne pas fumer
- Ecouter les radios

ALERTE TEMPETE

Avis de tempête pour la journée du à partir de h.

- Veuillez à mettre à l'abri les animaux et le matériel pouvant être emporté par le vent,
- Ne pas intervenir sur votre toiture,
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés sur la chaussée,
- Ecoutez les radios.

LES ACTIONS PREVUES PAR LA COMMUNE EN CAS DE CRISE

- DECLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Débordement du ru : une pluie soutenue (pluie d'orage 50 mm en une heure).

Crue de la Seine : l'alerte est déclenchée par la Préfecture.

Intempérie exceptionnelle : En raison de l'importance du phénomène météorologique et surtout en cas de panne électrique prolongée.

Feux des champs : période de sécheresse, proximité d'une zone habitée située sous le vent.

Accident impliquant un véhicule transportant des matières dangereuses : l'alerte est donnée si un véhicule portant la signalisation particulière est mis en cause.

Alerte tempête : l'alerte est donnée par la Préfecture qui relaie les informations de météo-France. Cependant la fréquence des avis d'intempérie lancés par la Préfecture conduit à ne prendre en compte que les alertes « orange ». La tempête Xynthia du 28 février 2010 peut servir d'exemple. Alerte « orange » largement relayée par les médias ; difficultés en raison de l'absence de courant, dégâts légers (clôtures abattues, tuiles et branches sur la chaussée La situation a pu être contrôlée avec un effectif réduit

Alerte rupture d'une conduite de gaz : le bruit intense produit par le gaz qui s'échappe d'une canalisation à haute pression suffit à déclencher le PCS.

Incident centrale nucléaire : l'alerte est déclenchée par la Préfecture.

- ACTIONS RELATIVES A LA POPULATION

⇒ L'ÉVACUATION

Le risque de crue ne doit conduire à évacuer qu'un nombre très limité d'habitants de Flamboin. Pour ce faire, les moyens communaux semblent suffisants. Dès le déclenchement de l'alerte ces personnes doivent être prévenues et évacuées.

⇒ L'HÉBERGEMENT

Bien que situées dans le périmètre PPI de la SICA des 2306m la commune dispose de deux salles dans le foyer rural qui peuvent servir de lieux d'accueil :

Le gymnase (hôpital de campagne) qui appartient à la Communauté de Communes Bassée Montois peut aussi accueillir de nombreuses personnes.

	Petite salle Foyer Rural	Grande salle foyer rural	Gymnase
Personnes debout	70	200	242
Personnes couchées	20	50	130

*Le gymnase dispose de 6 lits picots et 10 duvets + tatamis et tapis

- ACTIONS RELATIVES AUX INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE

La voirie communale sera modifiée et sécurisée en cas de besoin à l'aide de barrières et de panneaux par les employés de la commune.

En cas de débordement du ru, les responsables devront veiller à la mise d'une signalisation adaptée pour contrôler la circulation des véhicules et des piétons aux abords du ru.

FICHES D' ACTIONS DE CHAQUE RESPONSABLE DE DOMAINE

MONSIEUR LE MAIRE

Le maire est le directeur des opérations de secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental par le préfet.

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la préfecture, le maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés

En cas d'alerte (déraillement de train, accident transport matières dangereuses...) le maire prévient la préfecture et alerte les administrés.

En cas de crise, dès le début des opérations, le maire ou son adjoint doit en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

1. Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un accident ne se produise
2. Indiquer le lieu de la catastrophe aux gendarmes ou aux policiers et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
3. Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale
4. Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper
5. -Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés
6. Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement.
7. Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n°7).
8. se tenir informé et rendre compte à la préfecture

faire mettre en place un numéro de téléphone dédié à l'information de la population –
(mairie : 01.64.00.70.0 - salle du PCS (salle du conseil) : 01 64 00 79 89)

Dès le début de la crise et en fonction du risque, un repli du pc de la mairie vers les ateliers municipaux peut être envisagé. Grâce à la mise en œuvre d'un groupe électrogène on dispose sur place d'un local éclairé, chauffé, équipé d'un téléphone et d'un ordinateur.

En l'absence d'avarie importante, le pc demeure à la mairie, alimenté en cas de besoin par un groupe électrogène,

En fonction de la nature de l'alerte et si tous les locaux municipaux se trouvaient en zone inadaptée à recevoir la CCM, une demande auprès d'une commune voisine pourrait se faire.

SECRETARIAT

❖ Identité du titulaire : Mesdames Jessica GILBLAS, Lourdes FOURNIER et Lydie LEROY

❖ Identité du suppléant : Madame Dominique COURTOIS

↪ Au début de la crise

- - est informé de l'alerte
- - organise l'installation de la CCM avec le Maire
- - se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- - ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit « Main Courante » (c'est une pièce essentielle notamment en cas de contentieux).

↪ Pendant la crise

- - assure l'accueil téléphonique de la CCM
- - assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier,...)
- - assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (réception et transmission des appels, mail et télécopies,...)
- - appuie les différents responsables de la CCM en tant que de besoin
- - tient à jour le calendrier des événements de la CCM « Main Courante »

↪ Fin de la crise

- - assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- - participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

CHARGÉ DES RELATIONS PUBLIQUES

❖ Identité du titulaire : Jean-Paul Monsieur FENOT, Madame Françoise CHANTRAIT

❖ Identité du suppléant : Monsieur Gérard POIRIER

↪ Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- met en place un numéro de téléphone dédié à l'information de la population
- ouvre le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↪ Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias et en informe le Maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en liaison avec le Maire
- assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent
- participe, en liaison avec le responsable « population », à l'information des administrés
- tient à jour le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↪ Fin de crise

- assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

❖ Identité du titulaire : Madame FOURNIER Lourdes

❖ Identité des suppléants : Madame BERTAMINI Florence,

❖ Identité des personnes pouvant aider :

- Mesdames VOISIN Sandrine, JOUIN Nadège, LEONARD Hélène

- Messieurs LAMOTHE Frédéric, GANDOIN Joël, LAUVERGNE Jean-Claude

↪ Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- alerte et informe les établissements répertoriés dans l'annuaire des lieux recevant du public.
- ouvre le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↪ Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le Maire
- informe les établissements
- transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au Maire
- assure l'information des responsables d'établissement
- gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)
- tient à jour le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↪ Fin de la crise

- met en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

PROCARS	01 60.67.30.67
CARS MOREAU	01 64 01 82 05

RESPONSABLE LOGISTIQUE

❖ Identité du titulaire : Monsieur GRIFFE Joël

❖ Identité des suppléants : Messieurs TAUSTE Pedro, JACOTIN Xavier

↪ Au début de la crise :

- est informé de l'alerte
- met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire)
- alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)
- ouvre le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↪ Pendant la crise :

- met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc....)
- met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre
- active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune
- organise le transport collectif des personnes
- s'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions
- tient à jour le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

AIDE : FICHES JOINTES ET ANNUAIRE DES MOYENS HUMAINS ET MOYENS MATERIELS

↪ Fin de la crise :

- informe les équipes techniques de la commune
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

SUEZ (demande des collectivités) Service Clients (pour les administrés) Urgences	0.977.404 251 0.977 408.408 0.977.401.443
ERDF	09 72 67 50 26
GRDF	08 00 47 33 33
VÉOLIA (assainissement)	01.50.58.58.00

PROCARS	01 60.67.30.67
CARS MOREAU	01 64 01 82 05

RESPONSABLE ÉCONOMIE

❖ Identité du titulaire : Monsieur DUCLOS Philippe

❖ Identité du suppléant : Monsieur LAUVERGNE Jean-Claude

↙ Au début de la crise :

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- ouvre le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »

↙ Pendant la crise :

- informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune
- recense :
 - les personnels présents sur le site
 - les personnels en mission à l'extérieur du site
 - le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents dans les commerces....
- tient à jour le calendrier des événements interne à la cellule « Main Courante »
-

AIDE : LISTE DANS L'ANNUAIRE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

↙ Fin de la crise :

- informe les commerçants – artisans – entreprises contactés
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

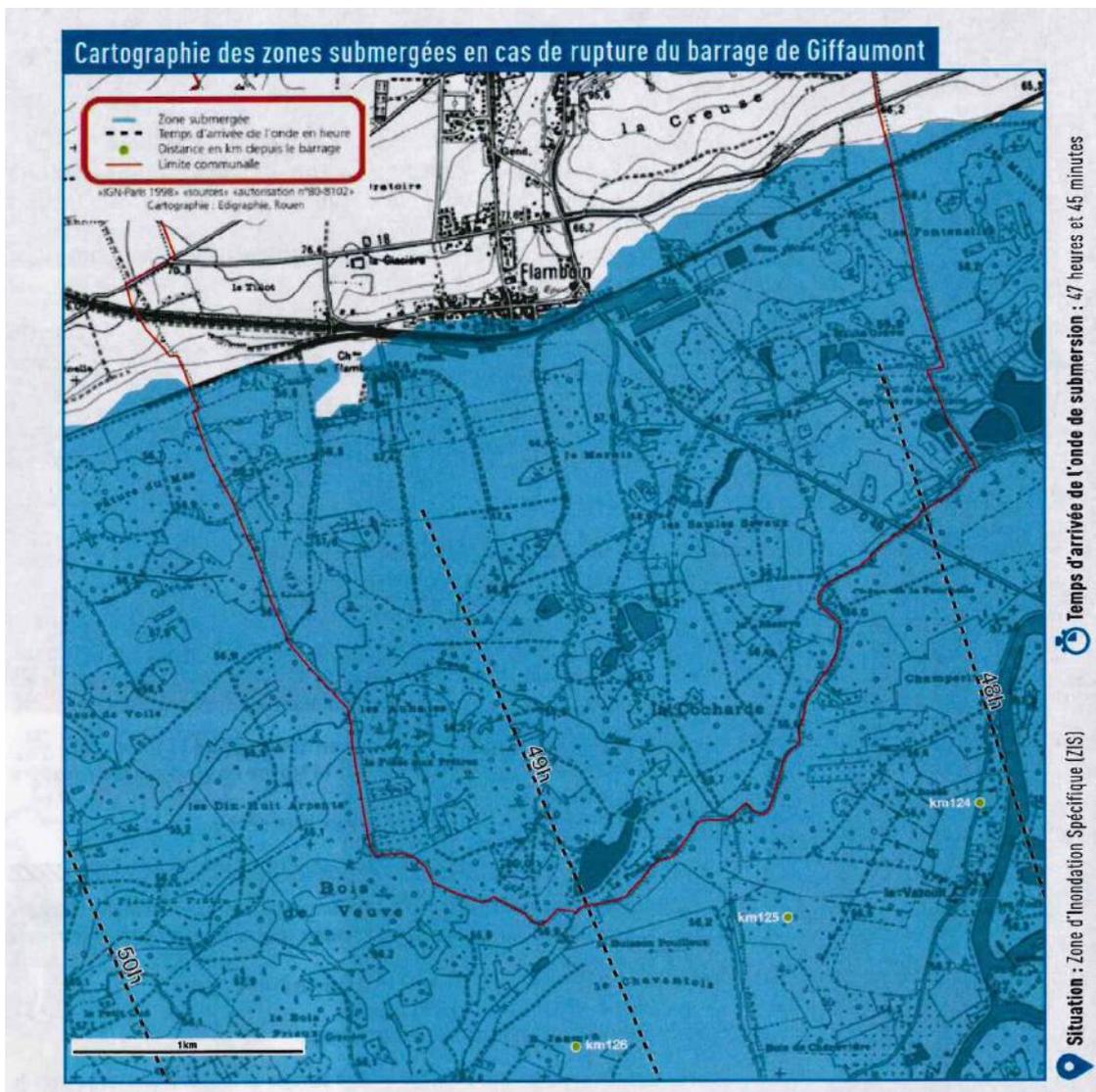
DIAGNOSTIC DES RISQUES

RISQUES INONDATION

La commune de Gouaix est à la limite nord du lit majeur de la seine et peut-être concernée par la rupture de la digue de Guiffaumont ou de la digue des Grandes Cotes du lac - réservoir Marne.

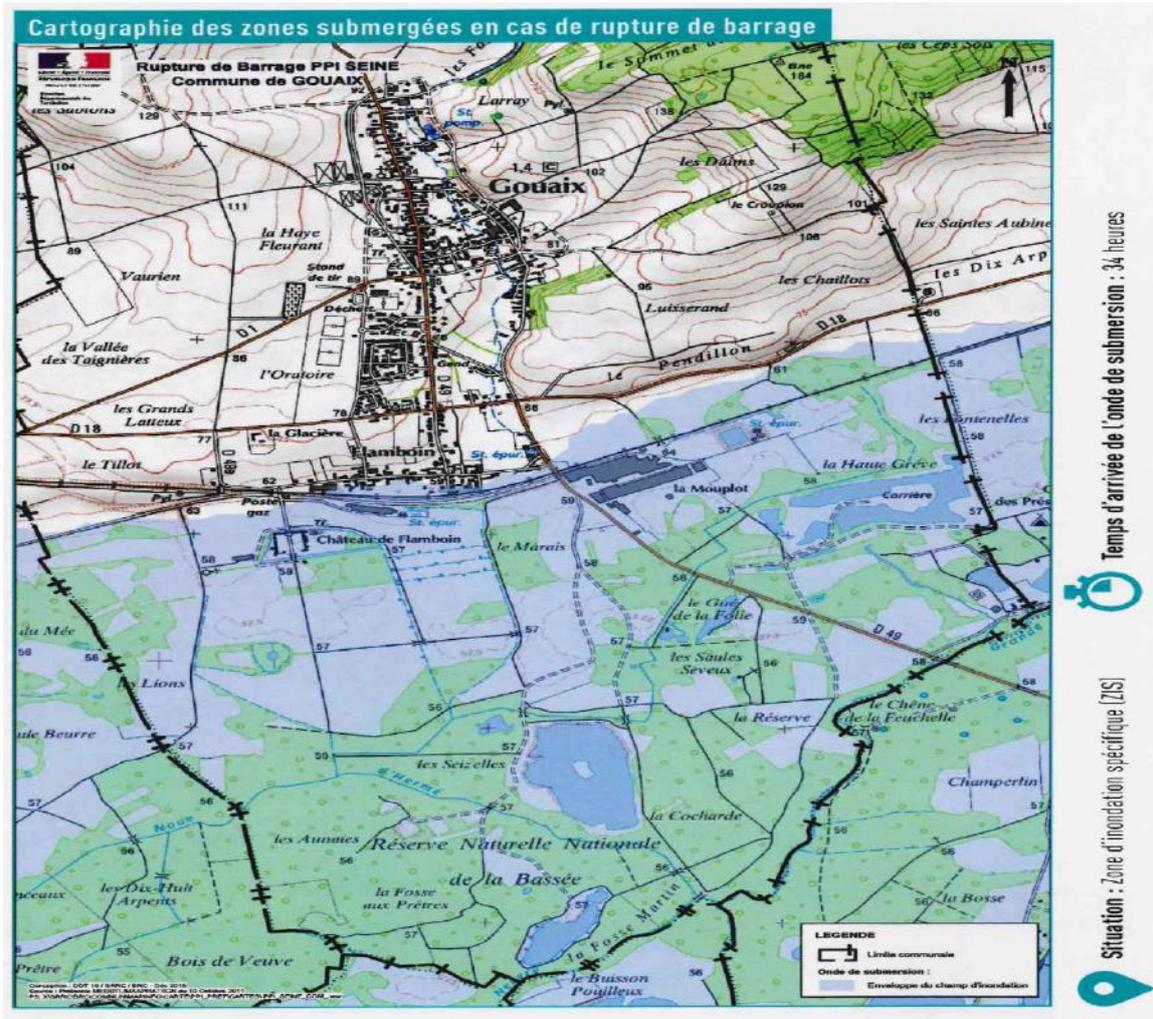
Cartographie des zones submergées en cas de rupture du barrage du lac – réservoir Marne

48h30



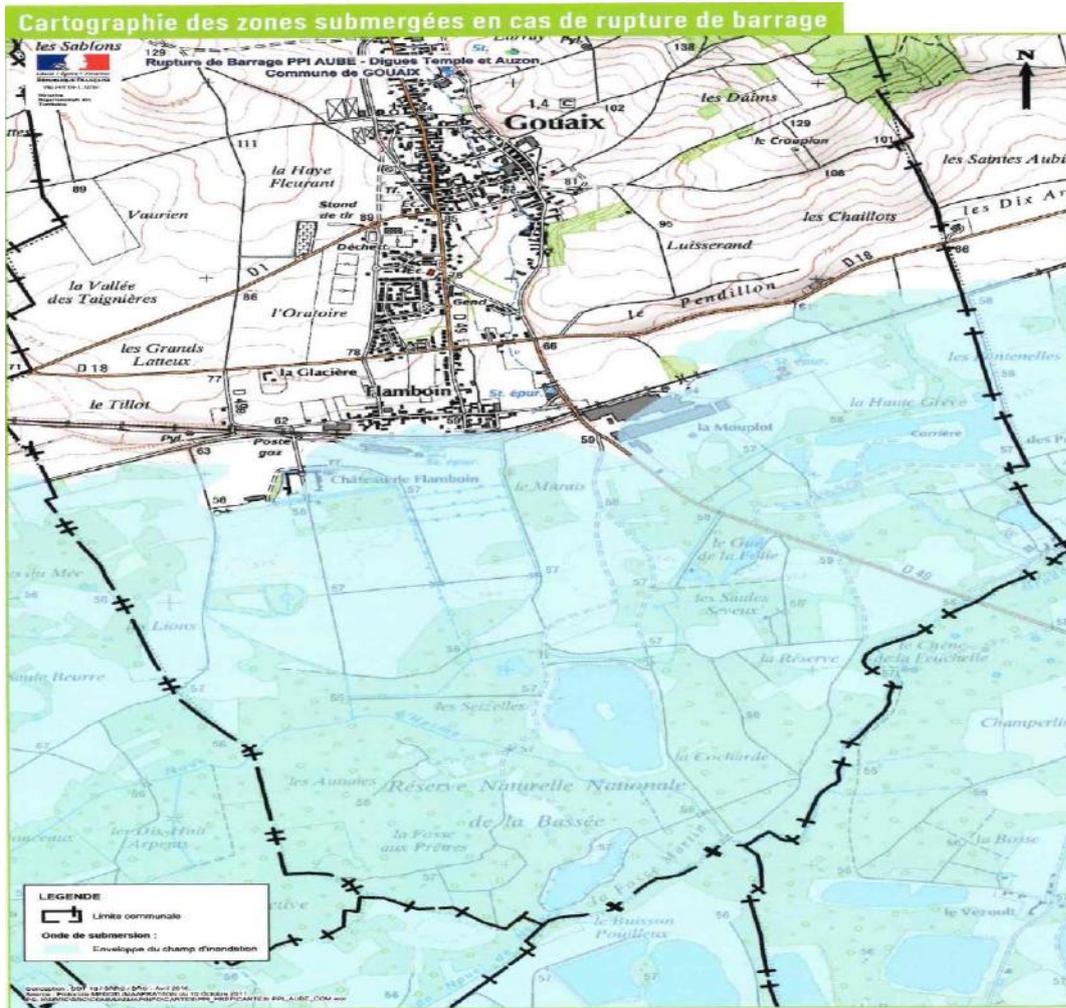
Cartographie des zones submergées en cas de rupture du barrage du lac – réservoir Seine

34h00



Cartographie des zones submergées en cas de rupture du barrage du lac – réservoir Aube

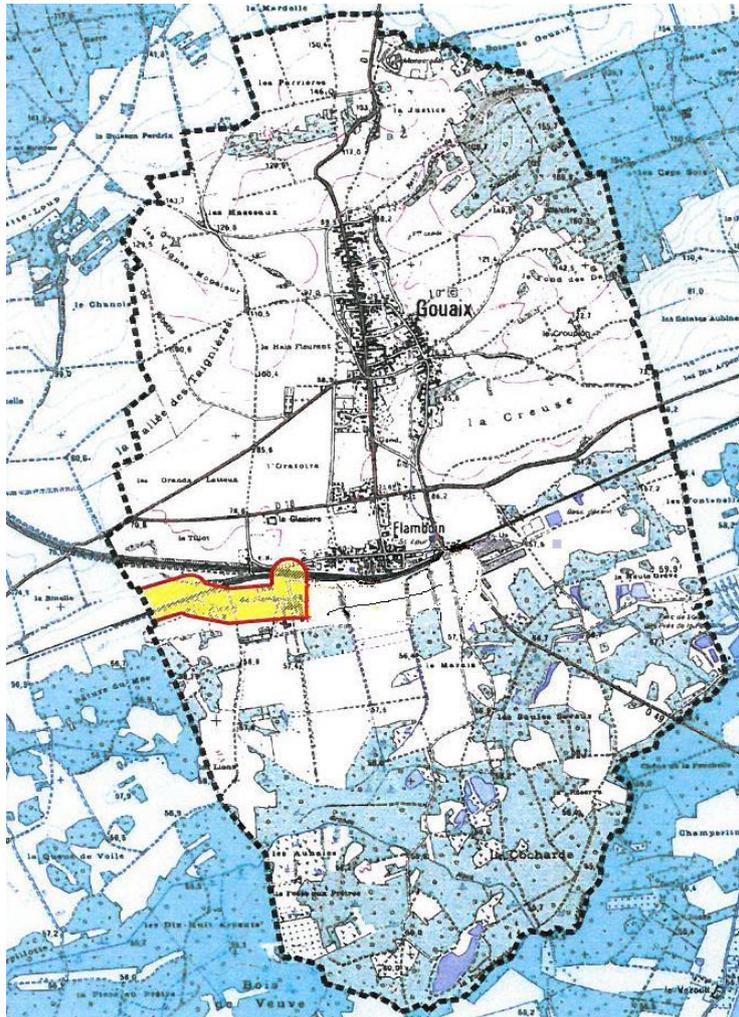
39h00



Temps d'arrivée de l'onde de submersion : 39 heures

Situation : Zone d'inondation spécifique (ZIS)

RUPTURE D'UNE CANALISATION DE GAZ



La rupture de grosses canalisations transportant du gaz naturel sous haute pression, bien que rare est le plus souvent causée par des engins de travaux publics

RISQUES FEUX DES CHAMPS

Le feu dans les récoltes au moment de la moisson peut produire des fumées nocives pour les populations exposées.

RISQUE INTEMPERIES EXCEPTIONNELLES

Tempêtes, chutes de neige, pluies verglaçantes, fortes gelées, ces aléas climatiques sont d'autant plus sérieux que survenant durant la mauvaise saison ils peuvent priver la population d'électricité et de chauffage.

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES PAR LA ROUTE

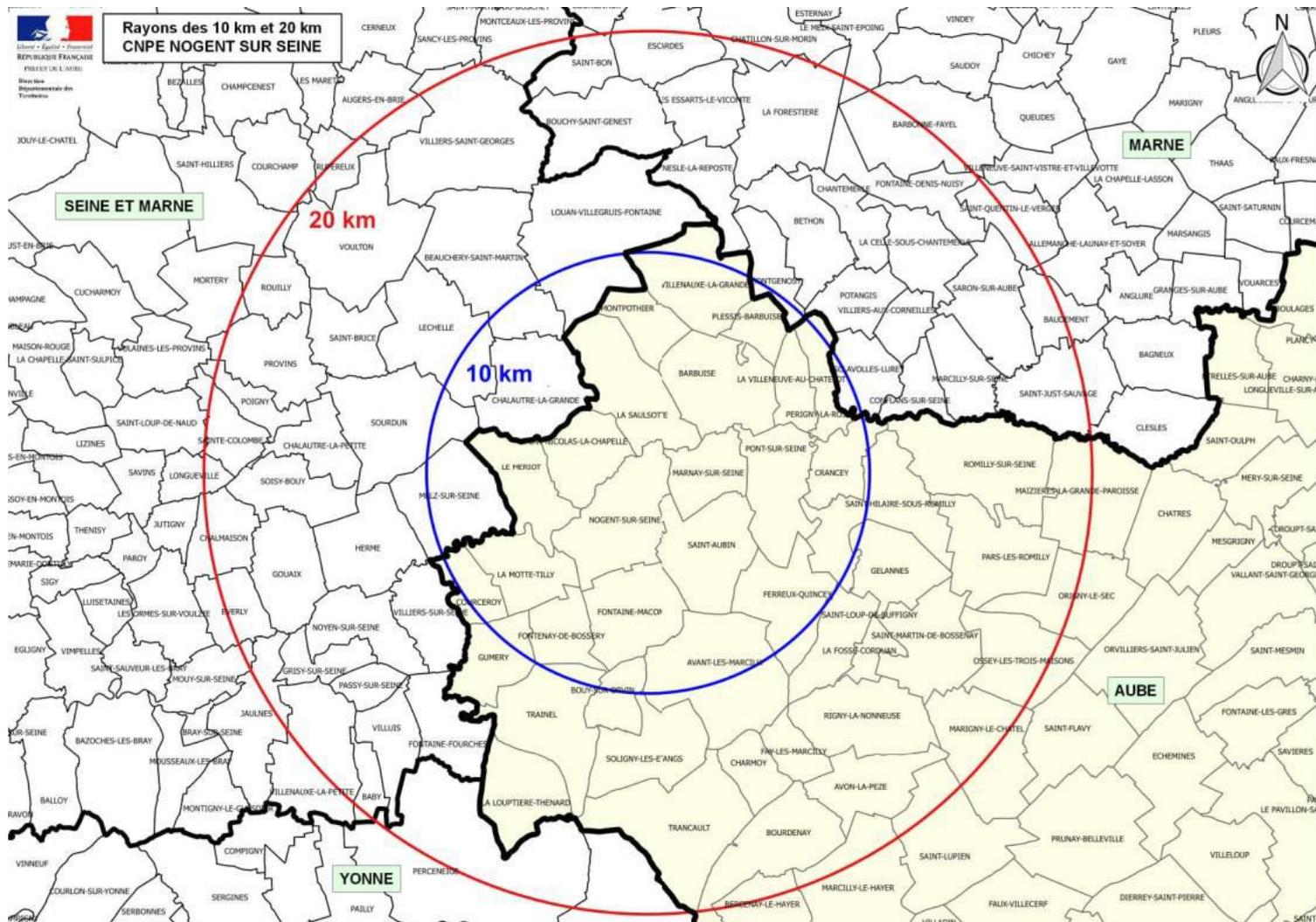
Les véhicules transportant ces matières dangereuses disposent d'une signalisation particulière (code du numéro de danger et d'identification de la matière dangereuse) située à l'arrière du véhicule.

ACCIDENT FERROVIAIRE

La SNCF dispose d'un plan de secours spécifique. Donner l'alerte et sécuriser le site de l'accident.

ACCIDENT SUR LE SITE DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE NOGENT SUR SEINE

Bien qu'éloigné de 18 kilomètres de la centrale nucléaire la commune de Gouaix peut être affectée dans certaines conditions par un dysfonctionnement de cette installation.



COMPRIMÉS D'IODE : Des réponses à vos questions

A quoi servent les comprimés d'iode

L'iodure de potassium, appelé iode stable (non radioactif), est indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde. La prise d'iode stable, associée à la mise à l'abri est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets radioactifs qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire.

En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère constituerait le risque sanitaire le plus important pour la population. Respiré ou avalé, ce dernier se fixerait sur la glande thyroïde et pourrait accroître le risque d'apparition de cancer de cet organe, surtout chez les enfants. L'iode stable sature la glande qui ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif.

Quelle est la posologie ?

La posologie est précisée sur la notice figurant dans la boîte, elle est à adapter en fonction de l'âge des personnes. Pour des comprimés dosés à 65 mg :

- 2 comprimés pour les adultes —y compris les femmes enceintes - et les jeunes de plus de 12 ans ;
 - 1 comprimé pour les enfants de 3 à 12 ans ;
- un demi-comprimé pour les enfants de 1 mois à 3 ans ; ■ un quart de comprimé pour les bébés jusqu'à 1 mois.

Le comprimé peut être avalé ou dilué dans un verre d'eau, de lait ou de jus de fruit. Le risque d'effet indésirable est très faible.

Y a-t-il des contre-indications à prendre ces comprimés ?

Les contre-indications sont exceptionnelles. En cas d'inquiétudes, le mieux est de consulter son médecin traitant. La même recommandation vaut pour les personnes porteuses d'une pathologie thyroïdienne.

Si une personne est allergique à l'iode, que doit-elle faire ?

En cas d'allergie connue à l'iode, il est nécessaire de demander conseil à son médecin traitant dès la délivrance des comprimés par la pharmacie.

Pharmacies : GOUAIX, LONGUEVILLE, PROVINS.

A quel moment doivent être pris ces comprimés ?

En cas d'accident nucléaire, le comprimé doit être pris immédiatement lorsque le préfet en donne la consigne et uniquement à ce moment-là.

Pendant combien de temps, les comprimés d'iode sont-ils efficaces après ingestion ?

L'efficacité de l'iode est de 24 heures. Les comprimés d'iode ont le maximum d'efficacité s'ils sont ingérés deux heures avant le rejet d'iode radioactif.

Les animaux de compagnie sont-ils concernés ?

Il est possible de donner un quart ou un demi-comprimé à un animal de compagnie (chien ou chat), selon sa taille. Il faut en amont demander conseil à un vétérinaire.

Pour une efficacité maximale, il faudrait pouvoir prendre ces comprimés 2h avant le rejet d'iode radioactif, comment anticiper le besoin ?

Les rejets radioactifs d'un réacteur nucléaire sont prévisibles en cas d'accident. Le préfet en sera informé à l'avance et pourra donc ordonner la prise d'iode.

Faut-il avoir toujours sur soi des comprimés d'iode ?

Non, il suffit de conserver la boîte de comprimés dans un endroit accessible, à l'abri de l'humidité, hors de portée des enfants, et facile à mémoriser.

Comment s'approvisionner en comprimés d'iode ?

La délivrance de comprimés d'iode s'adresse aux particuliers ainsi qu'à tous les établissements (commerces, hôtels, usines, institutions, crèches, hôpitaux, cliniques...) dans la zone de 20 km autour d'une centrale nucléaire. Un stock suffisant de comprimés d'iode doit être constitué, estimé sur la base d'une boîte pour 5 personnes.

La délivrance est gratuite et sans ordonnance. Elle s'effectue sur présentation d'un justificatif de domicile (indiquant que la résidence est bien dans le périmètre des 20 km), auprès d'une pharmacie dans la zone de 20 km, et en remplissant un bon de retrait vierge, disponible sur le site www.distribution-iode.com.

Une boîte par famille, est-ce suffisant ?

10 comprimés constituent une quantité suffisante pour un grand nombre de familles françaises. Toutefois, pour les familles nombreuses ou pour celles qui, ponctuellement, accueillent d'autres personnes, le nombre de boîtes nécessaires sera adapté à la demande.

Le recours aux comprimés d'iode s'est-il déjà avéré nécessaire en France ?

Ce cas de figure ne s'est jamais présenté en France. La distribution de boîtes de comprimés d'iode est une distribution préventive.

Quelle est la durée de conservation des comprimés d'iode ?

Dans plusieurs pays, la durée de validité a été fixée à 10 ans (Suisse, Luxembourg, Belgique). En France, les comprimés d'iode sont fabriqués par la Pharmacie Centrale des Armées avec indication uniquement de la date de fabrication. La date de péremption est aujourd'hui fixée à 6 ans après la date de fabrication selon le RCP (résumé des caractéristiques du produit). Les comprimés sont à conserver hors de portée des enfants. Les comprimés doivent être conservés à l'abri de la lumière et de l'humidité, à température ambiante.

Pourquoi le dosage des comprimés d'iode est-il passé de 130 à 65 mg ?

Il s'agit d'une harmonisation avec les pays voisins (Allemagne, Belgique et Suisse notamment). Les comprimés d'iode stable dosés à 65 mg sont quadri sécables. Cela permet de faciliter l'usage de ce médicament chez les enfants et les nourrissons. Cela implique en revanche une modification de la posologie.

Comment sera informée la population en cas d'accident nucléaire ?

Le préfet utilisera tous les moyens d'informations existants pour alerter la population et donner les consignes à suivre : les sirènes, la télévision, la radio, les sirènes, les véhicules avec haut-parleurs des pompiers et des gendarmes, La consigne de prise d'iode sera donnée par le préfet.

En cas d'accident nucléaire grave, des émanations radioactives, autres que l'iode, seront présentes dans l'atmosphère. Comment s'en protéger ?

En effet, en cas d'accident nucléaire grave, d'autres éléments radioactifs nocifs pour la santé pourraient être rejetés. Il s'agit principalement de gaz rares qui ne se fixent pas sur l'organisme.

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi d'autres mesures seraient prises : la mise à l'abri, des restrictions alimentaires ou l'évacuation en fonction de la gravité des rejets.

C'est le préfet qui ordonne de telles mesures.

RISQUE DEBORDEMENT DU RU

Débordement du ru à la suite d'un orage : compte- tenu de l'importance du bassin versant et des aménagements réalisés après l'orage en 1977 un sinistre conséquent reste possible.

Liste des riverains du Ru des Bois

NOM	ADRESSE	TELEPHONE
Mme	8 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	10 bis rue Saint Vincent	
Mr et Mme	11 rue Saint Vincent	
	13 rue Saint Vincent	
Mme	18 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	22 rue Saint Vincent	
Mr	36 rue Saint Vincent	
Mme	42 rue Saint Vincent	
	48 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	50 rue Saint Vincent	
	52 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	56 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	54 rue Saint Vincent	
Mme	58 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	62 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	64 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	66 rue Saint Vincent	
Mr	68 bis rue Saint Vincent	
	70 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	72 rue Saint Vincent	
Mme	74 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	76 rue Saint Vincent	
Mr - Mme	90 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	98 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	100 rue Saint Vincent	
Mr et Mme	6 bis rue de la Forêt	
Mr et Mme	8 chemin de la Forêt	
Mr et Mme	13 chemin de la Forêt	
Mr et Mme	15 chemin de la Forêt	
Mr GRIFFE	1 bis ruelle des Vignes	
Mr	2 ruelle des Vignes	
Mr et Mme	4 rue de la Fontaine	
GOUAIX PLASTIQUES	6 rue de la Fontaine	
Mmes	10 rue de la Fontaine	
Mr et Mme	4 ruelle de la Fontaine	

Mr	5 bis rue de la Vigneronne	
	6 rue de la Vigneronne	
Mme	7 rue de la Vigneronne	
	15 rue de l'Eglise	
Mr et Mme	17 rue de l'Eglise	
	28 rue de l'Eglise	
Mr Mme	30 rue de l'Eglise	
	32 rue de l'Eglise	
Mr et Mme	1 ruelle de la Vierge	
Mme	2 ruelle de la Vierge	
Mme	8 ruelle de la Vierge	
Mme	10 ruelle de la Vierge	
Mme	15 rue des Fossés au Midi	
Mr et Mme	8 rue des Fossés au Midi	
Mr et Mme	15 rue des Fossés au Midi	
Mr et Mme	17 rue des Fossés au Midi	
Mr et Mme	1 cité des Corberantes	
Mr et Mme	2 cité des Corberantes	
Mr et Mme	3 cité des Corberantes	
Mr et Mme	4 cité des Corberantes	
Mme	5 cité des Corberantes	
Mr Mme	6 cité des Corberantes	
Mr et Mme	1 route d'Hermé	
Mr et Mme	10 route d'Hermé	
Mr et Mme	12 route d'Hermé	
Mr et Mme	1 rue du Château	
Lyonnaise des eaux	Station épuration	

RECENSEMENT DES ENJEUX

ENJEUX HUMAINS

- Population de la commune : 1503 (recensement 2020)

- Population 1479 (chiffres Insee 2017 sur recensement 2015) :

- Enfants (0-19 ans) : 441
- Adultes (20-64 ans) : 825
- Séniors (65 ans et +) : 213

- Caractéristiques (chiffres Insee 2017 sur recensement 2015) :

- Maisons : 564
- Appartements : 73
- Autres (Mobiles-homes) : 88 sur Gouaix – 433 sur Hermé
- Résidences principales : 539
- Résidences secondaires (ou occasionnelles) : 103
- Logements vacants : 80

CAMPING Gouaix – Hermé : 521 emplacements (max 1000 personnes)



ENJEUX D'INFRASTRUCTURES

Route CD1, CD18, CD49
Pont routier CD49
Passage à niveau du château
Réservoir d'eau
Relais téléphone
Station d'épuration
Déchetterie

L'accueil de loisirs :

Accueil prévu : 30 enfants

- Est équipée :
- de vivres (paquets de gâteaux)
 - de bouteilles d'eau + 100 gobelets
 - d'une trousse de secours
 - d'un poste de radio
 - de toilettes
 - de rouleaux de scotch
 - de lampes torches (dynamo)
 - d'un escabeau (grande bouche d'aération en hauteur)
 - d'une trousse de secours (Biseptine, compresses, sparadrap, ciseaux)
 - 2 couvertures de survie

La bibliothèque :

Accueil prévu : 35 personnes

- Est équipée :
- de vivres (paquets de gâteaux)
 - bouteille d'eau et 100 gobelets
 - d'une trousse de secours (Biseptine, compresses, sparadrap, ciseaux)
 - 2 couvertures de survie

Confinement impossible

La cantine :

Accueil possible : 66 enfants (assis) + 4 adultes

- Est équipée :
- de vivres (4 grandes boîtes de conserve, quelques petits biscuits et compotes)
 - 2 packs d'eau (12 bouteilles) 100 gobelets
 - d'une trousse de secours (Biseptine, compresses, sparadrap, ciseaux)
 - 3 couvertures de survie
 - de rouleaux de scotch
 - de lampes torches (dynamo)
 - d'un poste de radio
 - 2 seaux hygiéniques (les toilettes sont à l'extérieur)

Le gymnase (hôpital de campagne) :

Accueil possible : 242 personnes debout ou 130 personnes couchées
(3 lits picots et 9 duvets + tatamis et tapis)

Les portes vitrées sont équipées de vitres de sécurité, mais le toit n'est pas étanche. En cas de confinement, les enfants seront gardés dans les vestiaires, les douches pouvant servir de toilettes en complément d'au moins 2 seaux hygiéniques. Le confinement des douches se fera en fonction du nombre d'enfants à garder – le gymnase est équipé de 4 douches (chaque vestiaire peut accueillir environ 30 personnes debout et 15 personnes couchées).

Est équipé de :

- toilettes
- escabeau (bouches VMC en hauteur)
- 2 brancards
- 6 lits picots
- 10 duvets
- vivres (paquets de gâteaux)
- : - packs d'eau (bouteilles)
- gobelets
- 2 rouleaux d'essuie tout
- 2 lampes torches (dynamo)
- 2 postes de radio
- 2 seaux hygiéniques
- 2 trousse de secours (Biseptine, compresses, sparadrap, ciseaux)
- 2 x 2 couvertures de survie
- 2 rouleaux scotch
- 2 paires de ciseaux

Responsable du gymnase : Mr DENORMANDIE Roger et Mme SIVANNE Evelyne

Responsable maintenance : Mme DUPUIS Aline

Gardien : Mr ISELIN Patrick

L'école maternelle :

Accueil : 55 enfants et 3 adultes

En cas de confinement les enfants seront regroupés dans 1 ou 2 classes du fond qui communiquent entre elles par un petit couloir équipé de sanitaires (ceux-ci ont une mauvaise évacuation, il faudra donc 2 seaux hygiéniques).

- Est équipée de :
- vivres (paquets de gâteaux)
 - : - 2 packs d'eau (12 bouteilles)
 - 1 trousse de secours
 - toilettes (malgré mauvaise évacuation peuvent être utilisées en cas d'urgence)
 - 1 seau hygiénique
 - 1 poste de radio dynamo
 - rouleaux de scotch
 - 4 couvertures de survie

Est en attente de :- cartons pour placer sur les vitres

L'école élémentaire :

Accueil : 90 enfants et 5 adultes

En cas de confinement, les enfants seront regroupés dans 2 salles de classe en bas. CP, CE1, CM2 dans la classe des CM2 et les CE2, CM1 dans la classe des CM1 car toutes les classes ne communiquent pas entre elles. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) mis en place.

- Est équipée de :
- 1 poste de radio
 - 1 trousse de secours
 - 1 grand escabeau
 - 2 lampes dynamo
 - scotch x 2 (pour 2 salles)
 - 4 seaux hygiéniques –
 - 4 packs d'eau (24 bouteilles)
 - vivres (paquets de gâteaux)
 - 2 x 100 gobelets
 - 2 x 3 couvertures de survie

Mairie + agence postale

- 1 poste de radio
- 2 lampes dynamo
- scotch
- 9 gilets fluo orange
- 4 couvertures de survie
- 4 duvets
- 1 matelas coquille

Enjeux économiques :**Tableau de synthèse enjeux :**

Type d'enjeu	adresse	Nom du responsable	téléphone	Nombre de personnes présentes
Usine Duc (ex Rambol)	Château de Flamboin	Mr COUTIN	01.60.58.56.00	45 personnes
SAFAC (Gouaix plastique)	4 Ruelle de la Fontaine	Mr ROBINOT Roger	01 64 00 78 91 06.30.97.29.72	10 personnes
SYNEOS Hermé	Rue desGrèves 77114 HERME	Mr COLIN Guillaume	01.64.00.71.02	19 personnes

RECENSEMENT DES MOYENS

Les moyens doivent être recherchés au sein de la commune et de l'EPCI. Par ailleurs, le Maire a un pouvoir de réquisition, les moyens privés doivent donc aussi être identifiés dans le secteur privé.

Il convient également de définir et situer des lieux d'accueil du poste communal de commandement en cas de crise en dehors des zones de danger.

Par ailleurs, il faut envisager le recensement des moyens dans l'optique de faire face à d'autres types de risques que le ou les risques naturels faisant l'objet d'un PPR.

MOYENS HUMAINS

Fonction	Nom et prénom	Téléphone	Téléphone portable
Maire 1er adjoint 2ème adjoint 3ème adjoint 4ème adjoint	FENOT Jean-Paul CHANTRAIT Françoise GRIFFE Joël VERRIER Laure TAUSTE Pedro		
Conseillère municipale Conseillère municipale Conseiller Municipal Conseillère Municipale Conseiller Municipal Conseiller Municipal Conseillère Municipale Conseillère Municipale Conseiller Municipal Conseiller Municipal	LISSA Jacqueline DANTIGNY Marie-Claire MICHOT Jean LEONARD Hélène ROUSSEL Michel IDRISSOU Razak GANDOIN Stéphanie LEDEUX Sandrine LESAGE Cédric REGINARD Kévin		
Médecin Pompes funèbres	FENOT Jean-Paul BRIOIS Gérard	01.64.00.74.26 01.64.00.77.54	

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
GILBLAS FOURNIER GARCIA LEROY	Jessica Lourdes Carole Lydie	01.64.00.70.04 01.64.00.70.04 01.64.00.90.41 01.64.00.70.04			Adjointe adm ppal 1 ^{ère} classe Adjointe adm ppal 2 ^{ème} classe Adjointe administrative Adjointe administrative

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
JACOTIN LEREIN HOINANT GOHIER LEREIN ENJALBERT MARCHAND CRAPET	Xavier Bruno Jean-Luc Murielle Céline Patricia Nadine Fanny	01.64.00.57.41 01.64.00.57.41 01.64.00.57.41 01.64.00.70.77 01.64.00.72.41 01.64.00.72.41 01.64.60.81.02			Adjoint tech ppal 2 ^{ème} classe Adjoint tech ppal 1 ^{ème} classe Adjoint technique Adjointe tech ppal 1 ^{ère} classe Adjointe tech ppal 2 ^{ème} classe ATSEM principal 1 ^e classe Adjointe technique 1 ^{ère} classe Adjointe technique

PERSONNEL ANIMATION DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
VERSIGNY PEUVRIER MELLOUK	Emeline Magali Lilia	01.64.60.83.90 06.89.07.78.03			Adjointe anim ppal 1 ^{ème} classe Adjointe d'animation

AIDANTS VOLONTAIRES DANS LE PCS DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
BERKENS	Edith				
BERTAMINI	Christophe				
BERTAMINI	Florence				
BONBON	Jean-Claude				
CHARTAN	Nelly				
COURTOIS	Dominique				
DUCLOS	Philippe				
FOURNIER	Jean-Maurice				
GANDOIN	Joël				
JOUIN	Nadège				
LAMOTHE	Frédéric				
LAUVERGNE	Jean-Claude				
LAUVERGNE	Maryse				
MARIE	Arnaud				
NGUYEN	Jacques				
POIRIER	Gérard				Nelly POIRIER

Les membres du PCS sont équipés de badges nominatifs

MOYENS MATERIELS

MOYENS COMMUNAUX OU INTERCOMMUNAUX

type	lieu	contact
<p><u>1 - Matériel roulant</u> Peugeot Expert Ford Transit benne Tracteur 845 Case avec pelle agram et fourche lève palette Tracteur 1056 International Remorque agricole benne de 5 tonnes de PTAC Benne kangourou Remorque plateau de 750 kg de PTAC Remorque benne de 750 kg de PTCA Tracteur 5040 Kubota avec pelle + fourche lève palette</p> <p><u>2 - Matériel porté</u> Lame de déneigement Semoir à sel Epareuse Benne kangourou Broyeur déporté Rotovator Cuve 1000 litres plastique</p> <p><u>3 - Matériel portatif</u> Combi 15 système Stihl km 100r Souffleur Stihl Groupe électrogène Ec 6000 Honda Débroussailleuse à dos Rm 5000 Découpeuse thermique Dpc 7311 Perforateur Gbh 5-40 Marteau piqueur Gsh 16-28 Nettoyeur à haute pression Stihl Rd 402 Pompe à eau Robin no e07 + 50 mètres de tuyau</p>		

*capacité, délai de mise à disposition, quantité...

MOYENS PRIVES

type	lieu	contact
- <u>Levage : Maniscopic Lève-charge (maxi 1T200) MANITOU, lève palettes,</u>	Ateliers Municipaux Rue du château	Mr TAUSTE Mr BERTAMINI
- <u>Matériel de traction et de transport :</u> Tracteurs et bennes	Ateliers Municipaux Agriculteurs	Mr TAUSTE Mr GRIFFE
- <u>Matériel de pompage (eau claire) :</u> 1 pompe 40 M3par heure sur prise de force 1 pompe 36 M3 par heure moteur essence	Ateliers Municipaux	Mr GRIFFE
- <u>Matériel de découpage et divers</u> Tronçonneuse à bois Tronçonneuse à Fer Groupe électrogène Système oxycoupage	Ateliers Municipaux Agriculteurs	Mr TAUSTE Mr GRIFFE
- <u>Bateaux</u> 2 barques avec remorque et moteur 1 bateau pneumatique avec moteur à essence		Mr BOUCHARIN Mr HUTPIN Mr. FÉNOT

ANNUAIRE OPERATIONNEL

CONFIDENTIEL

ANNUAIRE DE GESTION DE CRISE

SERVICES DEPARTEMENTAUX ET PARTENAIRES D'URGENCE

Identification	Téléphone	Fax	Observations
Préfecture	01.64.71.77.77		24h/24 7j/7
Pompiers	18		
Gendarmes de Gouaix	01.64.00.70.05		
SAMU	15		

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Identification	Téléphone	Observations
Chargé des relations publiques Responsable population Responsable lieux publics Responsable logistique Responsable économie Secrétariat		FENOT Jean-Paul VERRIER Laure FOURNIER Lourdes GRIFFE Joël DUCLOS Philippe GILBLAS Jessica

MAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL

Fax de la Mairie : 0164007975

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
FENOT	Jean-Paul	01.64.00.70.04			Maire
CHANTRAIT	Françoise				1er adjoint
GRIFFE	Joël				2ème adjoint
VERRIER	Laure				3ème adjoint
TAUSTE	Pedro				4ème adjoint
LISSA	Jacqueline				Conseillère municipale
DANTIGNY	Marie-Claire				Conseillère municipale
MICHOT	Jean				Conseiller municipal
LEONARD	Hélène				Conseillère municipale
ROUSSEL	Michel				Conseiller municipal
IDRISOU	Razak				Conseiller Municipal
GANDOIN	Stéphanie				Conseiller Municipal
LEDEUX	Sandrine				Conseillère municipale
LESAGE	Cédric				Conseiller Municipal
REGINARD	Kevin				Conseiller Municipal

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
GILBLAS FOURNIER GARCIA LEROY	Jessica Lourdes Carole Lydie	01.64.00.70.04 01.64.00.70.04 01.64.00.90.41 01.64.00.70.04			Adjointe adm ppal 1 ^{ème} classe Adjointe adm ppal 2 ^{ème} classe Adjointe administrative Adjointe administrative

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions Adjoint technique
JACOTIN LEREIN GOHIER LEREIN ENJALBERT MARCHAND CRAPET	Xavier Bruno Murielle Céline Patricia Nadine Fanny				Adjoint tech ppal 2 ^{ème} classe Adjoint tech ppal 1 ^{ème} classe Adjointe tech ppal 1 ^{ère} classe Adjointe tech ppal 2 ^{ème} classe ATSEM principal 1 ^e classe Adjointe technique 1 ^{ère} classe Adjointe technique

PERSONNEL ANIMATION DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
VERSIGNY PEUVRIER	Emeline Magali	01.64.60.83.90 01.64.60.83.90			Coordnatrice ALSH- Adj Anim Adjointe anim ppal 1 ^{ème} classe

AIDANTS VOLONTAIRES DANS LE PCS DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
BERKENS BERTAMINI BERTAMINI BONBON CHARTAN COURTOIS DUCLOS FOURNIER GANDOIN JOUIN LAMOTHE LAUVERGNE LAUVERGNE MARIE NGUYEN POIRIER	Edith Christophe Florence Jean-Claude Nelly Dominique Philippe Jean-Maurice Joël Nadège Frédéric Jean-Claude Maryse Arnaud Jacques Gérard				Nelly POIRIER

ANNUAIRE LIEUX PUBLICS

LIEUX PUBLICS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone		
		Professionnel	Domicile	Portable
EGLISE	DUCLOS Philippe			

LIEUX PUBLICS DE LOISIRS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone		
		Professionnel	Domicile	Portable
FOYER RURAL VESTIAIRES STADE GYMNASE	Mairie	01.64.00.70.04		
	Mairie	01.64.00.57.98		
	ISELIN Patrick	01.64.60.80.97		

LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Capacité d'accueil	Identité, qualité et coordonnées du responsable
ACCUEIL DE LOISIRS	Rue de l'Eglise	01.64.60.83.90	30 enfants	PEUVRIER Magali Directrice
ECOLE PRIMAIRE	3 Grande Rue	01.64.00.70.77	120 enfants	MARILLER Nathalie Directrice
ECOLE MATERNELLE	12 Bis Avenue de la Gare	01.64.00.72.41	65 enfants	PUJOL Sylvie Directrice
CANTINE	13 Rue des Fossés au midi	01.64.60.81.02	66 enfants 4 adultes	MARCHAND Nadine Adjointe technique
BIBLIOTHEQUE	12 Avenue de la Gare	01.64.00.16.97	30 personnes	RONY Monique Présidente du Foyer Rural
FOYER RURAL	Place Arnaud Beltrame	01.64.00.72.23	Grande salle : 180 personnes assises (50 personnes couchées)	Mairie ou RONY Monique : Présidente du Foyer Rural
GYMNASE	2 Rue des Sports	01.64.60.80.97	242 personnes (130 personnes couchées)	ISELIN Patrick Gardien

ASSOCIATIONS

Associations	Nom et coordonnées du président	Jours/Horaires de réunion						
		L	M	M	J	V	S	D
Foyer rural :	Présidente Mme RONY Monique							
- Relais Assistants Maternelle	Mme GROSBOIS				8h45 12h00 2 fois par mois		Salle louée pour Mariages vins d'honneur etc... + Associations	Salle louée pour Mariages, vins d'honneur etc... + Associations
- Le Sac à Histoires	Mme VISINTAINER Nathalie		8h30 12h 1 fois par mois					
Carré d'As	Mme LISSA Jacqueline 06.03.17.77.00		14h00 18h00					
-								
- Section Gym - danse, sport, yoga	Mme RONY Monique 01.64.00.76.23	20h00- 21h30	20h00- 21h30	16h00- 20h30	17h30- 18h45			
- Atelier artistique - Vitrail		14h00- 19h30 dans la petite salle				14h00- 17h30 dans la petite salle		
- Art floral	Mme MILLARD Jocelyne 01.64.00.70.16		1 Après midi par mois					

ANNUAIRE POPULATIONS «A RISQUES»

⇒ Récupérer les informations du Plan Canicule

❖ Personnes isolées

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

❖ Personnes en situation d'handicap (malentendants, non-voyants, personnes à mobilité réduite)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

❖ Personnes sans moyen de locomotion

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Toutes coordonnées	Observations

❖ Personnes sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

❖ Liste des résidences secondaires

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Toutes coordonnées	Observations

ANNUAIRE ACTIVITES ECONOMIQUES**ENTREPRISES – ARTISANS – COMMERCANTS**

Raison sociale	Adresse	Coordonnées	Identité de l'exploitant
SYNÉOS	Rue des Grèves 77114 HERMÉ	Tel : 01.64.00.71.02	Mr COLIN 06.03.85.64.55
SICA de Gouaix	CD 49	Tel : 01.60.58.67.71	Thierry SUZAN 06.63.35.79.16
Camping Les Prés de la Fontaine	11 chemin du camping	Tel : 01.64.01.86.08	Pierre LENGLET 06.75.39.14.67 Maintenance 06.48.83.80.29
Restaurant Le Rdv entre amis	11 chemin du camping	Tel : 01.64.00.27.95	07.87.03.30.78
SAS BERTAMINI Couverture Zinguerie	5 rue du Château	Tél : 01.64.60.82.89	Christophe BERTAMINI
Entreprise SÉBASTIEN ELECTRICITE	6 rue du Château	Tél : 01.64.60.80.87 06.68.62.80.87	Christophe SEBASTIEN
Mr FIEVET François	22 rue du Château	Tel : 06.89.52.05.40	François FIEVET
Entreprise DUC	37 Rue du Château	Tél : 01.60.58.56.00	
PHILIPPE Isabelle Coiffure à Domicile	40 rue du Château	Tel 01.60.00.76.80	Isabelle PHILIPPE
Canna Indica	6 Rue des Chemins de Fer de l'Est	Tel : 09.64.19.94.49 06.62.34.47.49	Arnaud MARIE
GAUCHÉ Liliane Apicultrice récoltante	2 rue de Montramé	Tel : 06.24.05.93.91	Liliane GAUCHÉ
Electricité Générale LEMAIRE Guy	16 Rue de Flamboin	Tél : 01.64.00.70.51	Guy LEMAIRE
Thierry Animation	19 rue de Flamboin	Tél : 01.64.00.79.93	Thierry PRUNIER
Clément KOTKOWIAK Conseiller en immobilier	28 avenue de la Gare	Tel : 07.57.49.34.69	Clément KOTKOWIAK

ROUSSEAU Sylvain Espaces Verts	17 avenue de la Gare	Tel : 0652816180	Sylvain ROUSSEAU
Multi Plans Services Courtier en Travaux	1 Route d'Everly	Tél : 06.76.46.51.30	Frédéric LAMOTHE
Romane Spa	2 Impasse de l'Oratoire	Tel 01.60.67.32.93	Sandrine VOISIN
LEROY RACING	5 route de Bray	Tél : 01.64.00.57.33	Franck LEROY
SAMPEDRO Carlos Peinture intérieur extérieur	11 rue Saint Vincent	Tél : 06.72.47.47.58	Carlos SAMPEDRO
Les Rêves de Flamboin	32 rue du Château	Tel : 06.58.07.73.25	Nicolas BONDOUX
SOLUCH Michel Maçonnerie	57 rue St Vincent	Tél 01.64.00.76.49	Michel SOLUCH
ZAWADZKI Pascal Isolation Plâtrerie Maçonnerie	72 rue Saint-Vincent	Tél : 01.64.00.56.15 06.07.96.65.89	Pascal ZAWADZKY
ISABELLE INSTITUT Institut de beauté	16 Grande Rue	Tél : 01.64.00.02.34	Isabelle LEFRANC
MÉDECIN Dr FÉNOT	14 rue de l'Eglise	Tél 01.64.00.74.26	Jean-Paul FÉNOT
Salon de coiffure C'DANS L'HAIR	1 grande rue	Tel 01.64.00.71.79	Sabrina LETOLLE
Boulangerie PILORGE	7 grande rue	Tél : 01.64.67.58.28	Laurent et Catherine PILORGE
Pharmacie : CAPON	12 Grande rue	Tél : 01.64.00.70.10	Anne CAPON
Sophrologie CHAILLOU Anabelle	28 Grande Rue	Tel : 06.80.23.73.10	Anabelle CHAILLOU
Grizzl'ink	28 Grande Rue	Tel : 07.63.98.53.04	Florian CHAILLOU

Bar Tabac LA RENAISSANCE	15 grande rue	Tél : 01.64.00.76.22	Mohamed GOUSSAADA
Cabinet d'infirmières : - MORIETTE- ZIMERMAN	51 bis, Grande Rue	Tél : 01.64.00.70.68	Joëlle MORIETTE Corinne ZIMERMAN
RONYÉLEC	63 grande rue	Tél : 01.64.00.53.27 06.21.06.67.54	Armand RONY
K'RYN COIFFURE Coiffure à Domicile	63 Grande Rue	Tél : 06.69.15.35.35	Karine LEFRANC
HANS Claudie Dentiste	76 Grande Rue	Tél : 01.64.00.78.21	Claudie HANS
LESAGE Flore Mandataire immobilier	14 chemin du Cours aux Piats	Tel : 06.86.79.08.74	LESAGE Flore
LESAGE Cédric Mandataire immobilier	14 chemin du Cours aux Piats	Tel : 06.48.58.16.20	LESAGE Cédric
VIENNOT Éric Menuiserie	25 chemin du Cours aux Piats	Tél : 06.99.85.80.81	Eric VIENNOT
Pompes Funèbres BRIOIS	28 chemin du Cours aux Piats	Tél : 01.60.00.77.54	Gérard BRIOIS
Les Serres de Gouaix	31 Chemin du court aux Piats	Tél : 01.64.00.77.80	Denis GILBLAS
SCHMITT Olivier Plomberie	1 ruelle Saint-Cyr	Tél : 06.60.37.11.59	Olivier SCHMITH
Rudy MAURY Peinture Vitrerie	2 Rue de la Vigneronne	Tel : 06.11.76.65.28	Rudy MAURY
SAFAC (Gouaix Plastiques)	4 Rue de la Fontaine	Tél : 01.64.00.79.56 01.64.00.78.91	
Insta'décor Peinture Revêtement Sol	1 chemin de la Forêt	Tél : 01.64.60.80.61 06.50.21.23.27	Michel GARCIA
Garage HUTPIN	6 bis chemin de la Forêt	Tél : 01.64.00.72.46	Dominique HUTPIN

GLOSSAIRE ET ABREVIATION

AEP	Adduction d'Eau Potable
BRGM	Bureau de Recherche Géologique Minière
BTP	Bâtiment et travaux Publics
CEDRE	Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCM	Cellule de Crise Municipale
CIF	Cellule d'Information des Familles
CNPE	Centre nucléaire de Production d'Electricité
COD	Centre Opérationnel de Crise
COGIS	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
COS	Commandant des Opérations de Secours
CS	Centre de Secours
DCS	Dossier Communal Synthétique
DDEA	Direction Départementale de l'Equipeement et l'Agriculture
DDASS	Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDSC	Direction de la Défense et de la Sécurité Civile
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DGSNR	Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DIREN	Direction Régionale de L'environnement
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DRDJE	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DSM	Directeur des Secours Médicaux
DST	Directeur des Services Techniques
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EMA	Ensemble Mobile Alerte
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
IGN	Institut Géographique National
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ORSEC	Organisation des secours
PCC	Poste de Commandement Communal
PCF	Poste de Commandement Fixe
PCO	Plan de Commandement Opérationnel
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PMA	Poste Médical Avancé
PPI	Plan Particulier d'Intervention
POI	Plan d'Opération Interne
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRN	Plan Particulier des Risques Naturels
PPRT	Plan Particulier des Risques Technologiques
PRV	Point de Rassemblement des Victimes
PUI	Plan d'Urgence Interne
RAC	Responsable des Actions Communales
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SC	Société Civile
SDIS	Service Départementale d'Incendie et de Secours
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole